



# ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME

B.P. 50219 - 81101 CASTRES CEDEX

☎ 05.63.62.58.00 - 📠 05.63.62.58.01

[www.notredamecastres.fr](http://www.notredamecastres.fr)

Mail : [compta@notredamecastres.org](mailto:compta@notredamecastres.org)

## CONDITIONS FINANCIERES

### 3<sup>ème</sup> Prépa Pro. 2018 –2019

Frais de dossier pour la 1<sup>ère</sup> inscription dans l'établissement : 25 Euros

<b>CONTRIBUTION DES FAMILLES</b>
10 paiements de :
<b>63,70 €</b>

#### Réductions sur contribution des familles

Pour les fratries scolarisées dans l'ensemble scolaire

Notre Dame : (Hors BTS)

15 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant

30 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant

80 % pour le 4<sup>ème</sup> enfant

RESTAURATION				
<i>(Ajouter la contribution des familles)</i>				
4 jours fixes par semaine	3 jours fixes par semaine	2 jours fixes par semaine	1 jour fixe par semaine	Repas exceptionnel
10 paiements de :				10 repas 61,00 €
63,60 €	47,70 €	31,80 €	15,90 €	
Facultatif : Option EQUITATION : 590 € / Cotisation APEL : 21 € (montants annuels)				

INTERNAT (hébergement + restauration) <i>(Ajouter la contribution des familles)</i> 10 paiements de :	ETUDE 10 paiements de :	ETUDE exceptionnelle :
286,30 €	3 jours : 10,75 €	2 € Par jour
	2 jours : 08,20 €	
	1 jour : 04,10 €	

**Internat** : 1 chèque de caution dégradations : 100 € à remettre le 1<sup>er</sup> jour d'internat.

**Nous conseillons vivement aux familles d'opter pour le prélèvement (de septembre à juin)**

- ❖ Si vous avez choisi le prélèvement, la restauration et l'internat seront prélevés avec la contribution.
- ❖ Pour les repas exceptionnels, le paiement doit nous parvenir avant le passage au restaurant scolaire.

**Carte de restauration** : Elle est délivrée lors de l'entrée de l'élève dans l'établissement et sera conservée pour la suite de la scolarité. La carte est sous l'entière responsabilité de l'élève. Elle permet 1 seul repas par jour. En cas de perte ou de détérioration, elle sera facturée 6.50 €.

**Il peut être demandé, en cours d'année, une participation financière pour diverses activités pédagogiques ou voyages proposés aux élèves.**